

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 septembre 2007

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3640-2007.  
Cause tarifaire 2008 d'Hydro-Québec Transport (TransÉnergie).  
**Demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec (TransÉnergie) de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec (TransÉnergie) de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants



**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
**DOSSIER R-3640-2007**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1**  
**À HYDRO-QUÉBEC (TransÉnergie)**

**PAR**  
**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)**  
**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**  
**(AQLPA)**

**1. LA RÉGLEMENTATION DE LA PERFORMANCE (R-3640-2007, B-1, HQT-3, DOC. 1)**

**1.1 Questions générales**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-1***

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.

**Demande :**

a) Sous forme d'un ou plusieurs tableaux, veuillez fournir, lorsque disponibles, les seuils minima, les objectifs visés, l'idéal et les résultats quant à chacun des **indicateurs du tableau 1** en 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008. Dans le cas des résultats de 2007, veuillez spécifier le nombre de mois utilisés.

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-2***

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.

**Demande :**

a) Sous forme d'un ou plusieurs tableaux, veuillez fournir, lorsque disponibles, la pondération maximale, les seuils minima, les objectifs visés, l'idéal et les résultats quant à chacun des **objectifs corporatifs et du régime d'intéressement et de rémunération variable du Transporteur** en 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008. Dans le cas des résultats de 2007, veuillez spécifier le nombre de mois utilisés.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-3**

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.

**Demandes :**

a) Pour chacun des indicateurs du tableau 1, veuillez spécifier, quels usages le Transporteur fait actuellement de l'indicateur dans ses activités. L'an dernier, votre réponse se limitait à ce qui suit : *Le Transporteur fait usage des indicateurs principalement pour appuyer la prise de décision dans une perspective d'amélioration, pour s'assurer de l'atteinte des objectifs prévus aux plans d'affaires et stratégique, pour fins de rémunération variable et pour des activités de balisage* (R-3605-2006, Pièce HQT-13, Doc. 11, page 4, lignes 7-10, réponse 2a à SÉ-AQLPA). Veuillez élaborer davantage en identifiant spécifiquement les indicateurs visés et la manière dont il en est fait usage.

b) Veuillez spécifier pourquoi certains de ces indicateurs se retrouvent employés aux fins des objectifs corporatifs et du régime d'intéressement et de rémunération variable du Transporteur et non certains autres de ces indicateurs (dont les indicateurs environnementaux). L'an dernier, votre réponse se limitait à ce qui suit : *Les objectifs sont contributifs à la réalisation des orientations du plan stratégique d'Hydro-Québec et du plan d'affaires de la division. Le nombre d'objectifs annuels retenus est restreint.* (R-3605-2006, Pièce HQT-13, Doc. 8, page 12, lignes 18-20, réponse 10c à OC). Veuillez élaborer davantage en identifiant sur les motifs qui ont amené au choix spécifique des indicateurs retenus et à l'exclusion spécifique des autres.

**1.2 Indicateurs de qualité des opérations et du service**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-4**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, page 7, lignes 4-14, Indice de continuité IC Transport.

**Demandes :**

a) Veuillez préciser la méthode employée pour identifier et exclure les événements majeurs du calcul de l'indicateur.

b) Depuis quand cette méthode est-elle employée ? Veuillez décrire la méthode antérieure de traitement des événements majeurs en spécifiant depuis quand elle s'appliquait.

c) Veuillez spécifier quels sont les événements majeurs qui, à eux seuls, ont affecté de façon significative l'indice de continuité de service de HQT pour chacune des années 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

d) Veuillez fournir un tableau pour le réseau principal et pour chacune des régions du Transporteur spécifiant i) l'IC et ii) le nombre de pannes iii) la durée des pannes, iv) le nombre d'interruptions programmées, v) la durée des interruptions programmées de chaque ligne et poste en 2003, 2004, 2005, 2006, 2007 (pour 2007, veuillez spécifier le nombre de mois) en spécifiant les niveaux de tension de chaque cas, ainsi que la moyenne de chacun de ces réseaux. Dans votre réponse, veuillez vous assurer que vous avez appliqué pour chaque cas la même méthodologie actuelle d'exclusion des événements majeurs.

e) Veuillez déposer une carte géographique des lignes de HQT (avec couleurs variant selon leur IC) pour les années 2003, 2004, 2005, 2006, 2007 (pour 2007, veuillez spécifier le nombre de mois), selon le même modèle qu'au dossier R-3631-2007, Pièce B-11, HQT-16, Doc. 1, Annexe D, page 51 et page 52 .

#### **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-5**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.

#### **Demande :**

a) Veuillez indiquer les principaux événements de 2006 qui ont affecté les indicateurs suivants et leur variation par rapport à la cible 2006 et par rapport aux résultats de l'année précédente, en spécifiant si possible l'impact quantitatif de chacun de ceux-ci sur l'indicateur visé :

- Taux de conformité NERC-NPCC.
- Nombre de pannes et d'interruptions planifiées.
- Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées.
- Durée moyenne des interruptions par point de livraison (SAIDI).
- Fréquence moyenne des interruptions par point de livraison (SAIFI).
- Indicateur de gravité G1 G2 G3.
- CPS1 (Control Performance Standard # 1).
- CPS2 (Control Performance Standard # 2).

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-6***

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, pages 14-15 (tableaux 1 et 2 - re Indice de continuité de service de transport) et page 18, lignes 1-13.

**Demandes :**

- a) Compte tenu des travaux que le Transporteur a effectué aux fins d'établir sa stratégie de gestion de la pérennité, celui-ci peut-il spécifier dans quelle mesure l'âge des équipements est un facteur contributif à l'IC et aux indices énoncés à la question précédente ?
- b) Veuillez déposer votre rapport le plus récent spécifiant les courbes de besoins de maintenance durant la vie utile de chacun des types d'équipements (avec les données correspondant aux courbes).
- c) Veuillez déposer votre rapport le plus récent spécifiant, pour les prochaines années, les coûts des besoins en investissements de pérennité de TransÉnergie (et les coûts des besoins en maintenance selon diverses hypothèses de réalisation ou non de ces investissements), découlant de votre réponse à la sous-question précédente.

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-7***

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, pages 16-17, tableaux 3 et 4 :

**Demandes :**

- a) Veuillez décrire qualitativement les activités, les objectifs et les résultats de 2006 de l'arrimage stratégique et réglementaire HQT-HQD (auquel vous référez dans le cadre de l'indicateur sur ce partenariat) ainsi que la continuation de cet item en 2007.
- b) Veuillez décrire qualitativement les activités, les objectifs et les résultats en 2006 et 2007 du partenariat stratégique entre HQT et ses clients de point à point.

**1.3 Indicateurs environnementaux**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-8***

**Références :**

- i) Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.
- ii) Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-3, Document 1, pages 10-11 :

*Le Transporteur indique qu'il s'oppose à la création d'un comité de suivi de la performance environnementale compte tenu des nombreux contrôles auxquels le Transporteur est déjà soumis en matière environnementale.*

**Demandes :**

- a) Veuillez confirmer que TransÉnergie continue d'être enregistrée selon la norme de gestion environnementale norme ISO 14001: 2004.
- b) Quels sont les indicateurs utilisés par TransÉnergie aux fins de sa norme de gestion environnementale norme ISO 14001: 2004
- c) Veuillez déposer les suivis annuels de 2005, 2006 et, si disponible, 2007 que vous préparez pour les indicateurs retenus aux fins de la mise en œuvre de cette norme. Quels correctifs sont énoncés comme étant requis ou ayant été réalisés selon ces suivis annuels ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-9**

**Référence :** HYDRO-QUÉBEC, *Nos principaux indicateurs en un coup d'œil. Environnement*, [http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/environnement/pdf/indicateurs\\_env.pdf](http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/environnement/pdf/indicateurs_env.pdf) .

**Demandes :**

- a) Quel usage le Transporteur fait-il de chacun des indicateurs environnementaux énumérés en référence ?
- b) Le Transporteur peut-il mettre à jour ce tableau en fournissant les 2 données manquantes suivantes du tableau cité en référence :
  - Le rendement énergétique des installations du réseau de transport (%) en 2006.
  - Une mise à jour incluant toute l'année 2006 pour la performance énergétique des principaux bâtiments d'Hydro-Québec (kWh/m<sup>2</sup>).
- c) Veuillez confirmer que le second indicateur de ce tableau mesure bien les CO<sub>2</sub> (et non les émissions totales de gaz à effet de serre, exprimées en CO<sub>2</sub> équivalent). Veuillez fournir la donnée pour Hydro-Québec pour 2003, 2004, 2005 et 2006 des émissions totales de gaz à effet de serre, exprimées en CO<sub>2</sub> équivalent.
- d) Le Transporteur peut-il compléter ce tableau en fournissant pour 2003, 2004, 2005 et 2006 les données spécifiques au Transporteur relatives aux indicateurs suivants :
  - Les émissions de CO<sub>2</sub> associées au Transporteur (tonnes).

- Les émissions de gaz à effet de serre associées au Transporteur (exprimées en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent).
- Les émissions de NO<sub>x</sub> associées au Transporteur (tonnes).
- Les émissions de SO<sub>2</sub> associées au Transporteur (tonnes).
- Les superficies de végétation traitées mécaniquement dans les emprises de lignes de transport (exprimées en %).
- Les superficies de végétation traitées au moyen de phytocides dans les emprises de lignes de transport (exprimées en %).
- Les déversements accidentels du Transporteur ayant fait l'objet d'une déclaration aux autorités (nombre)
- La proportion de ces déversements du Transporteur qui sont de moins de 100 litres (%).
- L'appareillage électrique récupéré par le Transporteur (tonnes).
- Les cartouches d'imprimante récupérées par le Transporteur (nombre).
- Le papier et le carton récupéré (tonnes).
- Les huiles isolantes récupérées chez le Transporteur (milliers de litres)
- La quantité de ces huiles chez le Transporteur qui est réemployée à l'interne (%)
- La quantité totale de matières dangereuses résiduelles récupérées par le Transporteur (tonnes).
- La performance énergétique des principaux bâtiments du Transporteur (kWh/m<sup>2</sup>).
- Le nombre d'employés encadrés par un système de gestion environnementale ISO 14001 chez le Transporteur (nombre).
- Les avis de non-conformité légale en environnement chez le Transporteur (nombre).
- Les participants à une formation légale en environnement chez le Transporteur (nombre).

#### **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-10**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, pages 16-17 et 21 (tableaux 3, 4, 5) et pages 19-20 :

#### **Demande :**

a) Dans le cadre de l'objectif corporatif de *Mobilisation des employés*, mesurez-vous la mobilisation des employés à l'égard des objectifs environnementaux du Transporteur (notamment ceux identifiés dans les processus ISO 14000 et ceux identifiés dans la liste des [http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/environnement/pdf/indicateurs\\_env.pdf](http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/environnement/pdf/indicateurs_env.pdf)) ? Si oui, veuillez décrire de quelle manière cette mobilisation a été mesurée en 2006 et le sera en 2007 (par le questionnaire ou autrement). Veuillez aussi fournir les résultats obtenus en 2006.

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-11***

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.

**Demandes :**

- a) Le Transporteur a-t-il identifié des difficultés de mesurages vis-à-vis l'indicateur du nombre de déversements accidentels par année ?
- b) Veuillez ventiler et décrire les 62 déversements accidentels mentionnés au tableau 1 (types de produits déversé, ampleur, localisation).
- c) Pouvez-vous cette année établir un lien entre l'âge des équipements et les déversements accidentels ? Vous ne pouvez pas confirmer ce lien l'an dernier au dossier R-3605-2006.

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-12***

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, pages 14-14, tableaux 1 et 2.

**Demandes :**

- a) Le Transporteur a-t-il identifié des difficultés de mesurages vis-à-vis l'indicateur de la superficie traitée à l'aide de phytocides dans les emprises de lignes de transport?
- b) Veuillez compléter le tableau 2 en indiquant le nombre total d'hectares des emprises, qui sert de base cette année à l'application du 2<sup>e</sup> indicateur environnemental (superficies traitées à l'aide de phytocides dans les emprises de lignes de transport).
- c) Depuis l'an dernier, y a-t-il de la part du Transporteur des modifications quant au type de phytocide utilisé ou quant à l'ampleur de leur utilisation ? Des modifications sont-elles projetées ? Veuillez spécifier et décrire également l'incidence sur les coûts.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-13**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, page 14, tableau 1.

**Demande :**

a) Depuis l'an dernier, y a-t-il de la part du Transporteur des modifications quant à la *réutilisation des huiles minérales isolantes* ? Des modifications sont-elles projetées ? Veuillez spécifier et décrire également l'incidence sur les coûts.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-14**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-3, Document 1, page 10, lignes 20-26 :

*Quant à l'intégration de l'énergie éolienne, le Transporteur est d'accord avec l'expert Philippe Dunsky qui souligne que l'indicateur le plus pertinent serait le taux de pénétration de l'énergie éolienne au réseau qui relève toutefois des efforts combinés du Transporteur et d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le « Distributeur »). L'expert ajoute que « la performance du Transporteur pris individuellement ne saurait faire l'objet d'un seul indicateur, puisque le résultat serait hors de son contrôle. »*

**Demande :**

a) Veuillez produire un tableau indiquant pour chaque jour en 2006 i) la puissance éolienne quotidienne transitée sur le réseau , ii) la charge de pointe quotidienne sur le réseau de transport et iii) le taux de pénétration éolien qui en résulte pour chaque jour (en pourcentage). Veuillez fournir à la Régie et aux intervenants une version Excel de votre réponse.

**2. LES CHARGES DU TRANSPORTEUR (R-3640-2007, B-1, HQT-6, DOC. 1)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SÉ-AQLPA-3605-15**

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demande :**

a) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour accroître **l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements** de TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-16**

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demandes :**

- a) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour réduire les émissions polluantes des **véhicules** employés par TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.
- b) Combien le Transporteur a-t-il de véhicules hybrides ?
- c) Quelle serait le coût de l'énergie pour les véhicules hybrides qui seraient alimentés des services auxiliaires des postes ? Quelles seraient les économies d'énergie pour le Transporteur ?
- d) Une telle action du Transporteur aurait-elle un impact réglementaire selon vous ? Le Distributeur aurait-il à être impliqué ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-17**

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demandes :**

- a) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour **réduire les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** dans les équipements de TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.
- b) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour **réduire les émissions atmosphériques de GES, de NO<sub>x</sub>, de SO<sub>2</sub> et de particules** dans les équipements de TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.
- c) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour la **recupération des rejets liquides et gazeux (dont les huiles minérales isolantes)** dans les équipements de TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.

d) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour l'évitement de **déversements accidentels** (et pour en réduire l'impact et l'importance) dans les équipements de TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-18***

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demande :**

a) Pourquoi la régénération des huiles n'est-elle pas une activité contenue dans le programme de maintenance systématique du Transporteur (R-3605-2006, HQR-13, Doc. 11, p. 17, lignes 15-18, réponse à SÉ-AQLPA-3605-9F) ?

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-19***

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demande :**

a) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour l'utilisation de produits moins toxiques ou moins polluants pour le **contrôle de la végétation** autour des équipements de TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-20***

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demande :**

a) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises pour la **récupération de l'appareillage électrique** chez TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-21**

**Référence :** Dossier R-3640-2007, Pièce HQT-6, Doc. 2.

**Demande :**

a) Veuillez fournir les résultats (quantitatifs et qualitatifs) pour 2006 quant aux programmes internes et mesures prises la **recupération des cartouches d'imprimante, papier et carton** chez TransÉnergie. Veuillez décrire qualitativement et quantitativement les mesures en cours en 2007 et celles envisagées pour 2008.

**3. LE REPORT DES MODIFICATIONS À LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU TRANSPORTEUR (R-3640-2007, B-1, HQT-6, DOC. 1)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-22**

**Références :**

- i) Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-9, Document 1, *Politique financière et coût de la dette*, pages 5-7 et annexe 11 (page 69).
- ii) Dossier R-3605-2006 Pièce B-1, HQT-8, Document 1, *Politique financière et coût de la dette*, pages 7-9.

**Demande :**

a) Au dossier R-3605-2006 (référence ii), le Transporteur qualifiait de mesure exceptionnelle le fait qu'il ne demande pas une révision de son risque d'affaires. Encore, dans le dossier R-3640-2007, le Transporteur demande encore le statu quo tout en faisant la démonstration, entre autres au tableau de l'annexe 11, que la prime de risque utilisée pour établir son rendement est très faible comparée aux autres entreprises réglementées au Canada. Pourquoi le Transporteur ne demande-il pas une révision de sa prime de risque à l'instar de Gaz Métro (Dossier R-3630-2007)?

**4. LA PLANIFICATION DU RÉSEAU (R-3640-2007, B-1, HQT-10, DOC. 1)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-23**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-10, Document 1, page 9, ligne 5 :

*...le NPCC a officiellement reconnu que le réseau de transport d'électricité du Québec constituait une interconnexion à part entière, ce dernier étant non synchronisé avec les réseaux voisins.*

**Demandes :**

- a) Veuillez préciser le sens qu'il faut donner aux mots « *une interconnexion à part entière* ». Veuillez spécifier la norme exacte à laquelle vous référez et l'adresse *Internet* où celle-ci est disponible.
- b) Veuillez déposer le texte anglais de la reconnaissance officielle du NPCC qui est mentionnée.
- c) Est ce que cette reconnaissance a un effet sur la limite de capacité de transfert (transit) calculée et affichée sur le site OASIS pour les interconnexions avec les réseaux voisins ?
- d) Est ce que cette reconnaissance est susceptible d'affecter la méthode de calcul des limites de transfert (ATC methodology) actuellement utilisée par le Transporteur ?
- e) Est ce que le Transporteur peut fournir une description sommaire de sa méthodologie de calcul (ATC Methodology), incluant le niveau de risque et autres composantes de la méthodologie ?

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-24***

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-11, Document 1, page 9, ligne 4 :

*Les principales modifications apportées à l'OATT par l'ordonnance 890 touchent principalement les points suivants :*

- accroître l'uniformité dans le calcul de la capacité de transfert disponible (ATC)*

**Demande :**

- a) Est ce que la méthodologie utilisée par le Transporteur dans le calcul de la capacité de transfert disponible (ATC) est semblable à celle de ses partenaires des zones géographiques du NPCC telles qu'elles apparaissent au document HQT-10, Document 1, page 10 ? Veuillez élaborer.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-25**

**Référence** : Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-10, Document 1, page 22, Tableau 7.

**Demande :**

a) Au tableau 7 item 2.1.1 ligne Éoliennes 2<sup>ième</sup> appel d'offre 2000 MW, quelle est la méthodologie utilisée pour estimer les montants des investissements de 2008 à 2015 ? Veuillez la justifier.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-26**

**Référence** : Dossier R-3640-2007 Pièce B-3, HQT-3, Document 1, page 9, lignes 9-19 :

*Quant à l'ajout d'un indicateur mesurant le taux d'utilisation du réseau de transport, le Transporteur indique que le taux d'utilisation du réseau est davantage une donnée qui est suivie par le Transporteur plutôt qu'un indicateur de performance. Il souligne que le taux d'utilisation dépend de facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Transporteur comme par exemple les conditions climatiques.*

*Le Transporteur est toutefois prêt à diffuser l'information à ce sujet et à travailler de concert avec les participants au groupe de travail, le cas échéant, en vue de l'élaboration d'un indicateur. Le Transporteur souligne par ailleurs que des informations sont fournies sur les taux d'utilisation de son réseau à la pièce HQT-10, Document 1.*

**Demande :**

a) Veuillez fournir le taux d'utilisation du réseau de transport, selon un tableau similaire au tableau 2 de la pièce R-3640-2007, HQT-10, Document 1, page 14, pour les années 2003, 2004, 2005.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-27**

**Référence** : Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-10, document 1, *Planification du réseau de transport d'électricité*, page 13, tableau 1.

**Demande :**

a) Veuillez identifier par niveau de tension les postes mis en service depuis 2005.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-28**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-10, document 1, *Planification du réseau de transport d'électricité*, page 24, Tableau 11.

**Demande :**

a) Veuillez fournir un tableau de la liste annuelle des réservations (client, MW) pour chacune des années visées par le tableau.

**5. TARIFICATION (R-3640-2007, B-1, HQT-13, DOC. 1)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3640-29**

**Référence :** Dossier R-3640-2007 Pièce B-1, HQT-13, document 1, *Tarifification des services de transport*.

**Demandes :**

a) Le transporteur tient-il compte dans ses tarifs horaires et quotidiens du fait que l'année 2008 compte 366 jours et 8784 heures ? Si oui comment ?

b) À la page 17, lignes 9 à 11, pourquoi concluez-vous que la mise à jour des services complémentaires a un effet neutre compte tenu de l'évolution des besoins de transport ?

c) Est-ce que le Transporteur aurait pu envisager de modifier dès cette année les tarifs des services complémentaires ? Veuillez expliquer.

---